

Chambray-lès-Tours, le 06/07/2023



Commune de Villeloin-Coulangé

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°AR2023_016, Le Maire de la commune de Villeloin-Coulangé, a ordonné une enquête publique en vue de l'aliénation du chemin rural n°14 au lieu-dit Chassenolles, du vendredi 28 juillet au vendredi 11 août 2023 inclus.

Le dossier est consultable sur le site internet de la mairie, villeloin-coulange.fr.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Villeloin-Coulangé et tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h00 à 16h00 afin de consigner éventuellement ses observations. Ces dernières peuvent aussi être adressées sous pli en mairie ou par mail à mairie.villeloin@wanadoo.fr au nom du commissaire- enquêteur.

Mme TAVARES est nommée commissaire-enquêteur. Elle recevra le public le vendredi 28/07/23 de 9 h 30 à 11 h 30 et le 11/08/23 de 14 h 30 à 16 h 30.

A l'issue de la procédure le Conseil Municipal délibèrera. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.

ATTESTATION DE PARUTION : journal *Terre de Touraine* n° 2233 parution le 14/07/2023

Société d'Editions et de Publications Agricoles de Touraine (SEPAT)
SARL au capital de 304,60 € SIRET : 33366155100023 NAF : 5813Z

MAISON DES AGRICULTEURS

9 bis rue Augustin Fresnel – CS 80329 – 37173 CHAMBRAY LES TOURS CEDEX

Tél : 02.47.28.30.02

Fax : 02.47.28.79.36

legales-terredetouraine@agricvl.fr



La Renaissance

L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD *Lochoise*

ATTESTATION DE PARUTION

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le département 37 - Indre-et-Loire à paraître ce mercredi 12 juillet 2023.

9370106

Commune de Villeloin-Coulangé

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°AR2023 016, Le Maire de la commune de Villeloin-Coulangé, a ordonné une enquête publique en vue de l'aliénation du chemin rural n°14 au lieu-dit Chassenottes, du vendredi 28 juillet au vendredi 11 août 2023 inclus. Le dossier est consultable sur le site internet de la mairie, villeloin-coulange.fr. Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Villeloin-Coulangé et tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h00 à 16h00 afin de consigner éventuellement ses observations. Ces dernières peuvent aussi être adressées sous pli en mairie ou par mail à mairie.villeloin@wanadoo.fr au nom du commissaire-enquêteur.

Mme TAVARES est nommée commissaire-enquêteur. Elle recevra le public le vendredi 28/07/23 de 9 h 30 à 11 h 30 et le 11/08/23 de 14 h 30 à 16 h 30. A l'issue de la procédure le Conseil Municipal débattera. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.

ATTESTATION DE PARUTION
Le Directeur de la publication
David Pouchet
Le Renaissance Lochoise
1 rue des Tisserands - B.P. 121 - 37659 Loches cedex 1
Tél. 02 47 91 30 00 - Fax 02 47 91 30 01
SIRET au capital de 17 923,28 € - N°SIRET 37659 000 11

La Renaissance
Lochoise

1 rue des Tisserands - B.P. 121 - 37659 Loches cedex 1
Tél. 02 47 91 30 00 - Fax 02 47 91 30 01
SIRET au capital de 17 923,28 € - N°SIRET 37659 000 11